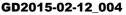
Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20150212-2015-02-12\_004-DE

Date de télétransmission : 13/02/2015

Date de réception préfecture : 13/02/2015

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité





## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 12 février 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 5 février 2015 Publié le 13 février 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 14

Scrutin: Pour: 72

ABSTENTION: 1 CONTRE: 4 NE SE PRONONCE PAS: 0

#### Membres présents :

	mentores presents:	
M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	M. Abderrahim BAKA	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	M. Alain HOUPERT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMENT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Fréderika DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Charles ROZOY	M. Roland PONSAA	M. Cyril GAUCHER.

#### Membres absents:

M. Édouard CAVIN Mme Badiaâ MASLOUHI pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER Mme Anaïs BLANC M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT

Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE

Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM

Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. André GERVAIS M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT

M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN

Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD

Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à M. Patrick CHAPUIS

M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET.

GD2015-02-12 004 N°4 - 1/3

### <u>OBJET</u>: ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Création d'une commission « Espace public, voirie et stationnement, mobilité »

En conséquence du passage de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon en Communauté Urbaine au 1er janvier 2015, Le Grand Dijon est désormais compétent pour l'organisation de la mobilité au sens des articles L 1231-1, L 1231-8 et L 1231-14 à 1231-16 du code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code ainsi que pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, la signalisation, les parcs et aires de stationnement et les plans de déplacements urbains.

Afin de pouvoir disposer d'une instance de réflexion sur ces nouvelles compétences, il est proposé au Conseil de Communauté de mettre en place une commission intitulée « Espace public, voirie et stationnement, mobilité » en complément des commissions thématiques mises en place par la délibération du 17 avril 2014.

Cette commission aura pour rôle de traiter les questions relatives à la voirie et ses dépendances, à la circulation et à la mobilité, et notamment :

- les programmes de travaux annuels et pluriannuels ;
- les critères de choix des opérations ;
- les niveaux de service et la répartition des moyens ;
- la domanialité et l'identification des voies ;
- le règlement de voirie;
- le PDU et sa mise en œuvre ;
- les plans de circulation et les schémas de mobilités catégoriels, ainsi que leur mise en œuvre l'organisation des moyens au service de la mobilité et tous ses modes de déplacement ;
- la coordination des pouvoirs de police.

Cette commission sera composée de l'ensemble des maires des communes membres de la Communauté Urbaine Grand Dijon ou d'un conseiller communautaire des communes dont le Maire n'est pas conseiller communautaire (Plombières-les-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire).

Il est également proposé que Monsieur Gervais, en sa qualité de conseiller délégué à la mobilité, aux transports, au transport en commun en site propre participe aux travaux de cette commission.

GD2015-02-12 004 N°4 - 2/3

COMMISSION ESPACE PUBLIC, VOIRIE ET STATIONNEMENT, MOBILITE		
AHUY	M. GRIMPRET	
BRESSEY-SUR-TILLE	M. MOREAU	
BRETENIERE	M. BRUYERE	
CHENOVE	M. ESMONIN	
CHEVIGNY SAINT-SAUVEUR	M. ROTGER	
CORCELLES LES MONTS	M. ORSOLA	
CRIMOLOIS	M. NOWOTNY	
DAIX	MME BEGIN-CLAUDET	
DIJON	M. MILLOT	
	M. GERVAIS	
FENAY	MME LUCISANO	
FLAVIGNEROT	M. DUBUET	
FONTAINE LES DIJON	M. CHAPUIS	
HAUTEVILLE LES DIJON	M. DE LOISY	
LONGVIC	M. ALMEIDA	
MAGNY SUR TILLE	M. BOURNY	
MARSANNAY LA COTE	M. VERPILLOT	
NEUILLY LES DIJON	M. DUMONT	
OUGES	M. GIRARD	
PERRIGNY LES DIJON	M. BAUDEMENT	
PLOMBIERES LES DIJON	M. SARTOR	
QUETIGNY	M. DETANG	
SAINT-APOLLINAIRE	M. DODET	
SENNECEY LES DIJON	M. BELLEVILLE	
TALANT	M. MENUT	

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'approuver la mise en place de la commission « Espace public, voirie et stationnement, mobilité » ;
- d'approuver la composition de cette commission.

GD2015-02-12\_004 N°4 - 3/3